



## **Appel commun des sections syndicales de la DRÔME**

### **GREVE jeudi 5 décembre dans les écoles**

**Pour la réussite des élèves, la vraie priorité, c'est la transformation de l'école. Rythmes scolaires, budget, conditions d'apprentissage des élèves, conditions de travail des personnels, le ministre doit répondre !**

Le mécontentement s'exprime surtout à travers la question des rythmes scolaires devant le refus du ministère d'ouvrir des négociations pour enfin remettre à plat son projet.

Le décret Peillon n'est pas à la hauteur d'une réforme ambitieuse pourtant nécessaire. Il est loin des promesses formulées dans le cadre de la priorité au primaire affichée par le gouvernement.

**De plus, l'organisation du temps périscolaire, proposée par chaque commune en lien avec leur budget, crée des inégalités de traitement pour les élèves sur le territoire.**

Les communes les plus pauvres ne sont pas en mesure de proposer des activités sportives ou culturelles de qualité, gratuites pour tous. Tous les écoliers ne sont donc pas logés à la même enseigne.

**Ce décret n'est pas satisfaisant au niveau des personnels.**

L'absence de cadrage national au niveau des horaires scolaires laisse entre les mains des collectivités territoriales l'organisation du temps de travail des enseignants, non dans l'intérêt des élèves mais en fonction des moyens dont elles disposent. Ce qui, en plus de ne pas être acceptable, met à mal l'organisation du service (gestion du remplacement, des temps partiels, des décharges de direction) et détériore la communication avec les familles.

Pour les personnels territoriaux, les conditions de travail sont également dégradées. Ils se retrouvent trop souvent sur les temps périscolaires au détriment du temps passé auparavant sur le temps de classe.

**Trop, c'est trop, il est temps de se remettre autour de la table !**

Dans le cadre de l'intersyndicale départementale de la Drôme SNUIPP-FSU, CGT-Educ, FNEC-FP-FO, nous appelons tous les personnels à être **en grève jeudi 5 décembre** :

**Pour la suspension du décret et l'ouverture immédiate de discussions afin d'écrire un nouveau décret des *temps scolaires*.**

**Assemblées générales de grévistes à 10h (lieu à préciser)  
Manifestation départementale, départ du Champs de Mars à 14h à Valence.**